



Nous vous remercions d'avoir choisi le *Corail Sub Moulins* pour la pratique des sports sous marin. Bienvenue au club.

Le *Corail Sub Moulins* est une association de type dit « loi 1901 » agréée par la D.D.J.S. sous le n° 8503S342, dirigée par un « Comité Directeur » qui a élu un président, un trésorier et un secrétaire.

Les coordonnées de ces personnes sont indiquées ci après ainsi que sur le tableau d'affichage de la piscine et sur le site internet.

. les horaires et les formations:

- Nous disposons de 2 créneaux à la piscine :

le lundi et le mercredi de 20h30 à 22h.

20H30 "dans l'eau" 22H00 "sortie de l'eau", 22h30 sortie et fermeture de la piscine

Pour une bonne organisation, prévoir de venir au moins 20 mn avant la mise à l'eau

- Le club propose des formations **jusqu'au niveau 3 de plongeur** ainsi qu'une formation **apnée** .

- Conformément à la législation en vigueur, chaque séance est supervisée par un « **directeur de bassin** ». (*formateur du club ayant reçu la qualification*)

- *Les adultes peuvent utiliser les vestiaires communs pour se changer.*

- *Par contre, les adhérents de moins de 18 ans devront utiliser les vestiaires individuels.*

Plongée scaphandre

La préparation du **brevet de 1^{er} niveau de plongeur** pour la saison 2017- 2018 se déroulera

les **Lundis**: Responsable **Thierry Vénuat** aidé des initiateurs suivants:

Gérard Gourlier, Jean Pierre Lochet, Pascal Minet, Olivier Ravolet, Lionel Renaud

Apnée

Lundi et Mercredi: Entraînements ludiques: **Marc Rouméas**

Entraînements Sportifs: **Philippe Casas**

Matériel nécessaire pour débiter

Palmes , Masque, Tuba (*pour les sorties mer, seront à prévoir: gants, chaussons et ceinture de plombs*)

Les premières semaines, ce matériel vous sera prêté par le club. Attendez les conseils de vos moniteurs avant d'en faire l'acquisition.

Le matériel spécifique à la pratique de la plongée est également prêté en priorité aux adhérents débutants pour les sorties club.

Prenez en soin car il est coûteux et notre sécurité en dépend.

.Sorties organisées par le club :

Des sorties en mer seront organisées régulièrement réservées aux adhérents à jour de leur cotisation.

Pour pouvoir plonger sous la responsabilité du club, des plongeurs extérieurs au club pourront participer sous réserve de souscrire à une "cotisation passagère" et sur décision du directeur de plongée qui sera seul habilité à déterminer leur prérogatives de plongée.

Chaque sortie est sous la responsabilité d'un organisateur qui se charge d'effectuer les réservations, de collecter les fonds et de réserver le matériel nécessaire auprès du responsable matériel.

Des sorties à la fosse de Montluçon seront également prévues.

Les détails de ces sorties vous seront communiquées par vos moniteurs et paraîtront sur le site web sous la rubrique « info et calendrier ».

. Quelques coordonnées utiles :

Président : *Didier Archimbaud (04 70 44 41 79 ou 06 15 13 15 43)*

Secrétaire : *Gilles Lager (06 83 79 68 97)*

Trésorier : *Fabrice Dufloux (06 74 53 40 36)*

Responsable Technique : *Thierry Lorin (06 30 93 22 46)*

Responsable Matériel : *Didier Archimbaud (04 70 44 41 79 ou 06 15 13 15 43)*

Responsable commission médicale : *Marie Du Mesnildot(06 48 79 09 96)*

Responsable commission secourisme : *Priscilla Lavigne (06 73 92 33 71)*

Responsable communication : *Martine Soulier (06 62 39 69 94)*

Webmaster: *Thierry Venuat: (06 61 89 62 42) venuat.thierry@yahoo.fr
Dominique David: (06 70 30 74 95) dom03.david@orange.fr*

Moniteurs fédéraux plongée (MF1):

Marie Du Mesnildot (06 48 79 09 96)

Thierry Lorin (06 30 93 22 46)

Philippe MONIOT (06 80 20 97 42)

Moniteur fédéral apnée (MF1):

Philippe CASAS (06 64 52 49 88)

Médecins fédéraux:

Michel Douglass (04 70 44 92 96) à la clinique ST ODILON

Frédéric Valvin (04 70 44 85 01) 2 rue des combattants d'Afrique du nord

O.R.L. : *hôpital de Moulins (04 70 35 77) demander secrétariat O.R.L.*